SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

BULLETIN D'INFORMATION

Février Mars 2023

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous joindre : **450 454-4502**

info@mst-michel.ca

COMMUNICATIONS

CITAM – ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

Le 6 février dernier, nous avons fait un test d'envoi aux personnes inscrites dans la base de données pour les alertes et notifications de masse.

Les personnes inscrites ont reçu le test d'envoi sur leur cellulaire, courriel ou texto, selon leurs préférences. Si vous n'avez pas reçu le test d'envoi, c'est que vous n'êtes pas inscrit. Il serait important de le faire le plus rapidement possible. Cela ne vous prendra que quelques minutes pour vous inscrire et c'est gratuit.

Nous utiliserons cette application pour rejoindre rapidement nos citoyens en cas d'urgence ou pour vous transmettre des informations importantes.

Pour plus d'informations : madame Carole Richard au 450 454-4296.

NOUVELLE ENSEIGNE EXTÉRIEURE AU PARC DES FLAMANTS

Afin d'augmenter la diffusion de nos communications et de rendre celles-ci disponibles à un plus grand nombre de citoyens, nous avons installé une enseigne extérieure au parc des Flamants. Celle-çi, similaire à l'enseigne située dans le stationnement de l'hôtel de ville, diffusera le même contenu. Vous y retrouverez des informations ponctuelles, telles que : patinoire ouverte ou fermée, informations en lien avec les collectes des matières résiduelles, les activités des organismes, etc.

NOUVEAUTÉ : L'INFOLETTRE MAINTENANT DISPONIBLE

Vous aimez connaître les sujets présentés lors des réunions du conseil municipal mais n'avez pas la disponibilité pour assister aux rencontres? L'Infolettre de la municipalité de Saint-Michel sera maintenant disponible dès la mi-février. Vous y retrouverez les avis publics, les échos du conseil, les rencontres extraordinaires et tout autre sujet débattu par les conseillers municipaux.

Cet outil de communication sera disponible uniquement en format électronique. Il sera diffusé sur notre site Web et notre page Facebook. Vous aimeriez le recevoir par courriel? Rien de plus simple : il suffit de nous transmettre votre adresse courriel à : *communications@mst-michel.ca*

NOUVELLE PÉRIODICITÉ POUR LE BULLETIN MUNICIPAL

Le Bulletin municipal sera dorénavant distribué par la poste aux deux mois, soit au début des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre, incluant le calendrier des activités. Vous y retrouverez des nouvelles récentes concernant la vie municipale et communautaire de Saint-Michel, comme : les nouvelles embauches, les nouveaux services, les activités à venir, etc.

Rappelons qu'une copie en format pdf est toujours disponible pour chacun des bulletins sur notre site Web sous l'onglet : *Bulletins municipaux - Municipalité Saint Michel (municipalite-saint-michel.ca)*

ADMINISTRATION

POLITIQUE DE SUBVENTION POUR COUCHES LAVABLES POUR NOUVEAU-NÉS

OBJECTIF

Par souci environnemental et dans le but de réduire la quantité d'enfouissement de matières résiduelles résidentielles, la municipalité de Saint-Michel désire encourager les parents à utiliser des couches lavables pour leur(s) enfant(s). Ce programme d'aide permet aux familles d'économiser sur l'achat de couches pour leur(s) enfant(s) et de réduire les coûts de disposition des couches jetables.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les critères suivants doivent être remplis :

- être résident de la municipalité de Saint-Michel;
- avoir un enfant âgé de 24 mois ou moins;
- acquérir des couches lavables;
- remplir le formulaire « Demande de subvention pour couches lavables pour nouveau-nés ».

Le montant global disponible dans le cadre de ce programme d'aide financière pour l'année en cours est de 1 500 $. Sous réserve de satisfaire aux conditions d'admissibilité décrites dans la politique, la Municipalité rembourse le montant total de la facture soumise (incluant la TPS et la TVQ) par le résident jusqu'à concurrence de 150 $ par enfant annuellement. Les détails et le formulaire à remplir sont disponibles sur notre site Web sous l'onglet : *http://municipalitesaint-michel.ca/documents-dinformation/ politiques/*

ON AVANCE L'HEURE !

C'est dans la nuit du samedi 11 mars 2023 au dimanche 12 mars 2023 que vos avancerez vos horloges d'une heure.

À 2 heures il sera donc 3 heures… ce qui signifie une heure de sommeil en moins !

PAIEMENT DES TAXES

Veuillez prendre note que le compte de taxes a été envoyé le lundi 13 février dernier. Un bulletin spécial accompagnait votre compte de taxes. Plusieurs références et numéros de téléphone utiles s'y trouvent.

Pour toutes autres questions, vous pouvez communiquer avec le Service des finances au **450 454-4502 poste 109** ou par courriel à : adj.comptabilite@mst-michel.ca

RESSOURCES HUMAINES

NOUVEAUX POMPIERS

Les conseillers municipaux souhaitent la bienvenue à deux nouveaux pompiers, soit madame Catherine Guay et monsieur Olivier Lavallée. Il s'agit de deux nouvelles ressources à temps partiel. Ils profitent également de l'occasion pour remercier monsieur Dominic Sorel pour le temps passé au sein de notre Service incendie.

NOUVELLE RECRUE EN URBANISME

Le maire et les conseillers sont fiers d'accueillir madame Jessika Savoie-Riendeau à titre d'inspectrice au Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Bienvenue au sein de notre équipe !

OFFRES D'EMPLOI – CAMP DE JOUR

Vous cherchez un travail d'été valorisant et dynamique? Plusieurs postes d'animateurs (trices) pour le camp de jour et le service de garde sont disponibles, de même que des postes d'accompagnateurs (trices) pour des enfants à besoins particuliers. Pour plus d'informations, consultez notre site Web sous l'onglet Offres d'emploi ou la page Facebook de la Municipalité.

Vous avez jusqu'au 24 février pour postuler.

DONAT MARCHAND : LAURÉAT DE LA BOURSE MAURICE MONIÈRE 2022

C'est avec grand bonheur que les membres du conseil municipal ont appris que monsieur Donat Marchand, citoyen de Saint-Michel, a reçu la Bourse Maurice Monière 2022, décernée par la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon. Cette bourse de 1 500 $ (500 $ pour le récipiendaire et 1 000 $ pour un organisme de son choix) vise à reconnaître l'engagement exceptionnel d'un membre Desjardins à titre de bénévole au sein de sa communauté.

Le choix ne pouvait être plus juste et plus heureux : Donat cumule plus de 50 ans de bénévolat au sein de sa municipalité d'adoption. Il s'est démarqué autant auprès des personnes âgées que des jeunes. Et, à 84 ans, il est toujours aussi actif bénévolement.

Monsieur Marchand a décidé d'offrir le 1000 $ au Club Optimiste de Saint-Michel qui organise de nombreuses activités gratuites pour nos jeunes citoyens.

Félicitations Donat, des membres du conseil municipal et de tous les citoyens !

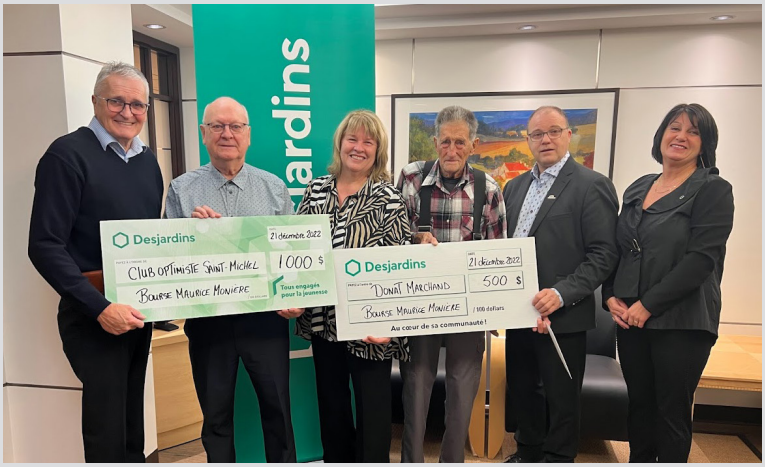

De gauche à droite : Monsieur Jacques Dignard, administrateur au C.A. de la Caisse et membre du comité de sélection, Monsieur Jean-Claude Monière, fils de Monsieur Maurice Monière, Madame Solange Oligny, présidente du C.A. de la Caisse et membre du comité de sélection, Monsieur Donat Marchand, lauréat 2022 de la Bourse Maurice Monière, Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire de Saint-Michel et Madame Marie Chantal Loiselle, directrice générale de la Caisse

MICHEL MARTIN – REMERCIEMENTS

C'est avec beaucoup de reconnaissance que les membres du conseil municipal remercient monsieur Michel Martin pour son implication au sein de la municipalité, plus particulièrement lors des rencontres du comité consultatif d'urbanisme (ccu).

Nous sommes conscients que le rythme de vie d'aujourd'hui demande un effort méritoire pour les gens qui désirent s'impliquer et faire une différence dans leur communauté, ce que vous faites depuis de nombreuses années! Vous avez été un membre actif du comité organisateur des activités du 150e de Saint-Michel, en plus d'être conseiller municipal durant 24 ans (6 mandats), membre fondateur du Club optimiste de Saint-Michel et marguillier. Pour toutes ces années de loyaux services … **FÉLICITATIONS ET MERCI !**

URBANISME

LICENCES POUR LES CHIENS

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un chien?

Ce dernier doit porter obligatoirement une licence. Vous pouvez vous la procurer à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture (voir la page couverture du Bulletin) au coût de 15 $/ licence.

LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

Camp de jour 2023— Modalités d'inscription

Bonne nouvelle : notre camp de jour de l'été 2023 ouvrira ses inscriptions prochainement! Encore cette année, la thématique sera différente chaque semaine. Voici les modalités d'inscription:

- Les inscriptions auront lieu du **30 mars au 4 mai 2023** et le formulaire sera **disponible** sur notre **site Internet**. Une **soirée spéciale d'inscription** aura lieu le jeudi 30 mars à l'hôtel de ville de 17 h 30 à 20 h 30.

Deux options seront disponibles pour le paiement, soit un seul versement ou deux (2) versements (16 juin et 14 juillet). Voici les modalités de paiement :

1. par chèque (au nom de la **Municipalité de Saint-Michel**), posté ou directement dans la boîte aux lettres au 1700, rue Principale, Saint-Michel, Qc, J0L 2J0;
2. paiement comptant, chèque ou débit au comptoir de l'hôtel de ville;
3. paiement par Internet via votre institution financière: Vous devez y inscrire votre numéro de téléphone suivi du plusieurs 1 (**ex :45045445021111111**).

AUCUN VIREMENT INTÉRAC NE SERA ACCEPTÉ

Les prix sont assujettis à des changements, sans préavis. Nous vous invitons à suivre nos prochaines communications via nos plateformes numériques.

Politique d'annulation: Il n'y a aucun remboursement d'inscription, sauf sur réception d'un billet du médecin. Des frais administratifs seront exigés s'il y a des demandes de modification de date ou d'annulation.

Pour plus d'information, communiquez avec Annie Leclerc, responsable du Service des loisirs à loisirs@mst-michel.ca ou au 450 454-7995.

Semaines	Dates
1	26 au 30 juin
2	3 au 7 juillet
3	10 au 14 juillet
4	17 au 21 juillet
5	24 au 28 juillet (semaine de la construction)
6	31 juillet au 4 août (semaine de la construction)
7	7 au 11 août
8	14 au 18 août
9	21 au 25 août — à confirmer durant l'été

Descriptions	Tarifs
À la semaine - Résident (avec preuve de résidence)	100 $
À la semaine - Non-Résident	125 $
Service de garde pour la semaine - Matin OU soir - Résident	13,50 $
Service de garde pour la semaine - Matin OU soir - Non-Résident	15 $
Service de garde à l'unité	5 $

Plaisirs d'hiver

18 février 2023
de 13 h à 17 h

- Musique
- Jeux pour toute la famille
- Tire sur la neige
- Café / Chocolat chaud
- Barbe à papa / popcorn
- Partie de hockey amicale (14 h)

En vente par l'Association des pompiers:

- Grillades.....5 $ / 6
- Hot dog / liqueur.....1 $

Lieu des activités: parc École

NOUVEAU

PIXEL de février

Plages horaires disponibles

17 h OU 18 h

Inscription obligatoire (une seule plage horaire/inscription)

VENEZ PROFITER DE LA PATINOIRE!

Comme l'utilisation de la patinoire est directement liée aux caprices de Dame Nature, nous vous conseillons de consulter la page Facebook de la municipalité de même que les enseignes extérieures (stationnement de l'hôtel de ville et le parc des Flamants) afin de savoir si la patinoire est ouverte ou fermée. Vous vous éviterez ainsi un déplacement inutile et un désappointement pour vos enfants.

L'horaire de la patinoire est le suivant :

- Lundi au jeudi : 15 h à 21 h
- Vendredi : 15 h à 22 h
- Samedi : 10 h à 22 h
- Dimanche : 10 h à 20 h

Bon patinage !

BUTTES À GLISSER ET SENTIER PÉDESTRE HIVERNAL

L'équipe des travaux publics travaille sans relâche afin de vous offrir des infrastructures hivernales de qualité. En plus de la patinoire, une butte à glisser a été réalisée au parc des Flammants, une autre butte de neige à escalader pour les plus petits ainsi qu'un beau sentier pédestre accessible à tous les citoyens.

Merci à toute l'équipe!

ORGANISMES

SOUPER-TIRAGE DU CLUB OPTIMISTE

C'est le samedi 1er avril qu'aura lieu le souper-tirage organisé par le Club Optimiste.
Un retour depuis 2019 !

Les billets sont disponibles auprès des membres du Club Optimiste. Pour plus d'informations, merci de contacter monsieur Claude Poupart au 514 949-1041 ou monsieur Patrice Lemire au 514 444-4829.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil aura lieu le mardi 14 février 2023 à 19 h 30 à l'hôtel de ville. Celle du mois de mars aura lieu le mardi 14.

Vous êtes tous les bienvenus.